

Un départ à souligner

Le 15 octobre dernier, les membres du c.a. de la Conférence régionale des élus de l'Outaouais (CRÉO) ont tenu à souligner la contribution exemplaire au développement de la région de Madame Christine Émond-Lapointe, qui assistait à son dernier conseil d'administration après plus de 15 ans d'implication personnelle au niveau régional.



Ci-dessus:
Mme Émond-Lapointe reçoit une plaque honorifique des mains du président de la CRÉO, M. Marc Carrière

Mme Émond-Lapointe siège au c.a. de la CRÉO depuis près de trois ans au poste « Éducation primaire et secondaire » en tant que représentante de la Concertation des commissions scolaires de l'Outaouais.

De plus, depuis 1992, Mme Émond-Lapointe a notamment siégé au Secrétariat régional de la concertation de l'Outaouais (SRCO), a été présidente du Conseil régional de développement de l'Outaouais (CRDO) et a présidé l'Association des Régions du Québec (ARQ) en plus de participer à de nombreux comités de travail dans le cadre de ces fonctions.

Par cette implication et ses suggestions toujours à propos, elle a eu un impact significatif sur le développement socio-économique de la région et contribué à doter l'Outaouais d'une voix forte et solidaire.

Les membres du c.a. désirent lui témoigner toute la considération qu'ils ont pour l'investissement personnel dont elle a fait preuve et souligner l'impact de son travail, qui est un exemple de détermination et un modèle à suivre pour susciter une plus grande implication des femmes dans les instances décisionnelles de la région.

Un grand merci!

Déclaration en prévention du suicide

Parce qu'aujourd'hui, 4 de nos concitoyens s'ajouteront aux 14 600 québécois qui se sont suicidés dans les dix dernières années et que ces décès auront entraîné plus d'un demi-million de personnes dans un deuil douloureux ;

Parce que la première cause de décès chez les 15-19 ans est attribuable à un suicide et que le phénomène touche l'ensemble des régions du Québec;

Parce que nous estimons qu'il est possible de contrer le phénomène du suicide par des actions concertées cohérentes et intensives de sorte que les personnes qui souffrent puissent bénéficier de ressources accessibles et efficaces ;

Parce que nous ne voulons plus perdre, par suicide, de père, de mère, de frère, de sœur, de fils, de fille, de parent, d'ami, de collègue, de voisin, d'étudiant;

La CRÉO joint sa voix à la Fédération des Cégeps du Québec, dans les suites de la Journée mondiale de prévention du suicide du 10 septembre dernier, afin d'attirer l'attention de la population québécoise sur la nécessité de changer les choses, de prévenir le suicide chez les jeunes et de contrer la banalisation de ce phénomène.

Trois ententes régionales en développement

TRANSPORT COLLECTIF

La CRÉO et le ministère des Transports du Québec sont sur le point de signer une entente ayant pour but de stabiliser et d'optimiser les services de transport collectif en milieu rural et mieux répondre aux besoins des citoyens partout sur le territoire.

Plus spécifiquement, le mandat confié à la CRÉO sera de mettre en place les dispositifs nécessaires pour élaborer et réaliser un plan d'action régional intégré du transport collectif régional tout en assurant l'harmonisation et la consolidation des différents modes de transport dans la région.

Un état de situation sera préalablement dressé pour permettre de tenir compte des réalités de chaque territoire desservi et d'arrimer les actions avec le travail effectué sur le terrain depuis quelques années par les Corporations de Transport collectif et leurs partenaires locaux.

SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS

La CRÉO est sur le point de signer une entente avec le ministère de la Famille et des Aînés pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs.

Le plan visera principalement à planifier le développement de places additionnelles en fonction des besoins tout en optimisant l'utilisation des places existantes, assurer l'accès à l'information sur les services de garde, adapter l'offre de services aux besoins des parents en regard de la conciliation travail-études-famille et favoriser le développement de services répondant aux besoins particuliers des parents et des enfants en fonction de leur milieu de vie.

Ce plan devra être élaboré dans la continuité des travaux en cours au niveau régional, en partenariat avec l'Association des Centres de la petite enfance de l'Outaouais (ACPEO), l'Agence de la santé et des services sociaux, la ville de Gatineau et les MRC.

STRATÉGIE D'ACTION EN FAVEUR DES PERSONNES ÂÎNÉS

La CRÉO travaille actuellement à mettre en œuvre une Entente spécifique portant sur les besoins des personnes âgées de la région, et ce, dans le but d'optimiser les investissements prévus pour la région dans le cadre de la Stratégie d'action en faveur des aînés du gouvernement du Québec.

La CRÉO s'assoiera prochainement avec la Table des aînés et retraités de l'Outaouais (TARO), l'Agence de la santé et des services sociaux de l'Outaouais (ASSSO), le ministère de la Famille et des aînés (MFA), la ville de Gatineau et les MRC pour identifier les orientations régionales à privilégier dans le cadre de l'Entente spécifique, tout en tenant compte des priorités régionales de la Planification stratégique régionale (PSR) 2007-2012 et des préoccupations énoncées par la population lors des consultations publiques organisées par le gouvernement dans le cadre de sa Stratégie.

À SURVEILLER

À ne pas manquer dans le prochain bulletin:

Commission régionale sur les Ressources naturelles et le territoire public:
Des actions importantes prévues cet automne!